



NATIONS
UNIES

EP

UNEP/MED BUR.90/5



PROGRAMME DES NATIONS UNIES
POUR L'ENVIRONNEMENT
PLAN D'ACTION POUR LA MÉDITERRANÉE

12 octobre 2020
Original : anglais

90^{ème} réunion du Bureau des Parties contractantes
à la Convention pour la protection du milieu marin
et du littoral de la Méditerranée et ses Protocoles

Téléconférence, 12 - 13 novembre 2020

Point 4 de l'ordre du jour : Rapport du Secrétariat sur les questions d'ordre financier et administratif

Rapport du Secrétariat sur les questions d'ordre financier et administratif

Pour des raisons de coût et de protection de l'environnement, le tirage du présent document a été restreint. Il est aimablement demandé aux délégations d'apporter leur copie de ce document aux réunions et de s'abstenir de demander des copies supplémentaires.

SITUATION FINANCIÈRE ET PROPOSITIONS

I. QUESTIONS FINANCIÈRES

A. Soldes du Fonds

1. La partie ordinaire du solde du Fonds d'affectation spéciale pour la Méditerranée (MTF) a diminué, passant de 9,8 millions de dollars des États-Unis au 31 décembre 2018 à 8,8 millions de dollars au 31 décembre 2019¹. Ce solde représente les actifs nets totaux à la fin de l'exercice. Il tient compte de l'excédent cumulé de 7,7 millions de dollars et du montant de 1,1 million de dollars prélevé au titre de la réserve opérationnelle. L'excédent cumulé inclut les contributions révisées recevables (arriérés) et les paiements anticipés versés aux partenaires d'exécution.

2. Le solde du compte du pays hôte a augmenté, passant de 525 941 dollars au 31 décembre 2018 à 656 425 dollars au 31 décembre 2019². Ce solde représente les actifs nets totaux à la fin de l'exercice. Il tient compte de cumulés. Le solde de trésorerie du compte du pays hôte sera utilisé pour la rénovation des locaux actuels du Secrétariat.

3. Une analyse de l'impact possible sur la situation financière de la crise actuelle due à la COVID-19 a été entreprise à partir des projections et scénarios du PNUE. Le Rapport sur les questions spécifiques (document UNEP/MED BUR.89/6) détaille différents scénarios possibles.

Recommandations proposées :

(a) **Le Bureau prend note du solde du Fonds au 31 décembre 2019.**

B. Contributions

4. Au 27 septembre 2020, le taux de recouvrement des contributions ordinaires révisées au Fonds d'affectation spéciale pour la Méditerranée avait atteint 73.62% pour l'année 2020. L'état complet des contributions au 27 septembre 2020 est présenté à l'Annexe I.

5. Au 27 septembre 2020, six Parties contractantes avaient des arriérés, dont cinq étaient en retard de paiement depuis deux ans ou plus, et une depuis un an, comme le montre le tableau ci-dessous.

Pays	Contributions arriérées	Années
Libye	654 930 euros	2011-2019
République arabe syrienne	112 267 euros	2011-2019
Algérie	213 575 euros	2016-2019
Liban	64 143 euros	2016-2019
Bosnie-Herzégovine	10 456 euros	2018-2019
Tunisie	11 260 euros	2019

6. Conformément à la Procédure 4.2.b des Règles et procédures financières pour les fonds de la Convention de Barcelone, le Coordonnateur écrira aux parties dont les contributions n'ont pas été reçues pour souligner à point il est important qu'elles payent leurs contributions pour l'année ainsi que, le cas échéant, les arriérés pour les périodes antérieures, et pour leur rappeler la perte de leurs droits de vote à toute réunion des Parties contractantes, conformément à l'article 42 des Règles et procédures de la Convention de Barcelone. Conformément à la procédure 4.2.e des Règles et procédures financières pour les fonds de la Convention de Barcelone, le Coordonnateur proposera également aux Parties contractantes en retard de paiement depuis deux ans ou plus un calendrier de

¹ Les chiffres pour 2019 ont été extraits de l'UMOJA et les chiffres définitifs doivent être fournis par UNON.

² Les chiffres pour 2019 ont été extraits de l'UMOJA et les chiffres définitifs doivent être fournis par UNON.

paiement pour leur permettre de régler l'ensemble de leurs arriérés dans un délai maximum de six ans et de payer les contributions futures à leur échéance. Le Secrétariat poursuivra ses efforts auprès des autorités nationales compétentes afin de trouver une solution pour régler l'ensemble des arriérés ou pour convenir de plans de paiement, et ce en tenant compte des circonstances particulières des Parties contractantes en retard de paiement. Le Secrétariat continuera également à suivre cette question de manière informelle avec les représentants des Parties contractantes susmentionnées chaque fois que l'occasion se présentera.

7. Au début du mois de septembre 2020, et à la suite d'une correspondance formelle et de contacts informels avec les représentants de la Partie contractante, une lettre a été envoyée au Gouvernement algérien pour lui proposer un calendrier de paiement modifié qui lui permettrait d'apurer tous ses arriérés dans un délai de six ans, à condition que les contributions futures soient payées à leur date d'échéance. Cette proposition est en attente de réponse de la part de la Partie contractante.

8. Conformément à la procédure 4.2.b des Règles et procédures financières pour les fonds de la Convention de Barcelone, les Parties contractantes doivent être informées du montant de leurs contributions pour une année donnée au plus tard le 15 octobre de la première année de l'exercice biennal. Les factures indiquant les contributions pour 2021 et, le cas échéant, les montants restant à payer pour les années précédentes sont en cours d'émission et d'envoi aux Parties contractantes par le siège du PNUE. Ces factures et les lettres qui les accompagnent seront également transmises par le Secrétariat aux Points focaux du PAM pour qu'ils en prennent connaissance.

9. La contribution discrétionnaire de la Commission européenne (CE) pour l'année 2020 a été reçue en mai 2020. La contribution de la Grèce pour l'année 2020 au titre de pays hôte a été reçue en juin 2020.

10. Depuis juillet 2020, et conformément aux conclusions de la 89^e réunion du Bureau des Parties contractantes à la Convention de Barcelone et ses Protocoles (Téléconférence, 22-23 avril 2020), le Secrétariat, en plus d'afficher les contributions sur le site Internet du PNUE/PAM comme il le faisait déjà auparavant, communique par e-mail l'état actualisé des contributions aux Points focaux du PAM tous les trois mois.

Recommandations proposées :

(b) Le Bureau note avec satisfaction le montant des contributions reçues pour l'année 2020. Il demande aux Parties contractantes dont les contributions pour 2020 sont encore en suspens de les verser dans les meilleurs délais.

(c) Le Bureau invite instamment les Parties contractantes à respecter la Procédure 4.2.b des Règles et procédures financières pour les fonds de la Convention de Barcelone, qui dispose que les contributions pour chaque année civile sont attendues au cours du premier trimestre de cette année et doivent être versées rapidement et intégralement. Ceci est particulièrement important en raison de l'impact de la crise mondiale actuelle liée à la COVID-19 et des incertitudes qu'elle crée.

(d) Le Bureau invite instamment les Parties contractantes en retard de paiement, en particulier celles ayant des arriérés de plus de deux ans, à les verser le plus rapidement possible, tout en tenant compte des circonstances particulières de chaque Partie contractante en retard de paiement.

(e) Le Bureau prend note des mesures prises par le Secrétariat concernant les Parties contractantes ayant des arriérés. Il demande au Secrétariat de poursuivre ses efforts pour recouvrer ces arriérés conformément aux Règles et procédures et aux Règlements financiers correspondants et de faire rapport au Bureau et aux Parties contractantes lors de leurs

prochaines réunions sur les progrès réalisés dans le cadre de tout calendrier de paiement proposé et examiné.

C. Exécution financière du Programme de travail et budget 2020-2021

11. L'exécution financière du programme de travail et du budget pour 2020-2021 progresse, et le niveau d'utilisation du budget pour l'exercice biennal avait atteint, au 27 September 2020³, environ 40 %.

12. En raison des restrictions aux déplacements et aux réunions imposées dans le cadre de la réponse à la COVID-19, certaines réunions prévues pour 2020 ont dû être reportées à 2021, et le budget correspondant a donc été reporté à l'année suivante. Lorsque cela était possible, les réunions se sont déroulées en ligne, ce qui a réduit dans une certaine mesure les coûts de leur organisation. Des retards mineurs ont également été enregistrés dans le recrutement de certains consultants et dans la mise en œuvre d'activités au plan national. Malgré ces facteurs, et comme l'a réaffirmé la 43^e réunion du ECP (téléconférence, 28-29 septembre 2020), la mise en œuvre des activités du programme de travail et l'exécution du budget progressent bien compte tenu de la situation actuelle, et ce grâce au recours à l'approche la plus appropriée et la plus souple dans le choix des moyens de mise en œuvre pour obtenir les résultats/réalisations convenus lors de la CdP. Une analyse plus détaillée des économies potentielles dues aux impacts de la COVID-19 est en cours en coordination avec toutes les composantes du PAM. Un nouveau point sur la situation sera fourni au Bureau lors de sa prochaine réunion.

Recommandations proposées :

(f) Le Bureau prend note des progrès réalisés dans l'exécution financière du programme de travail et du budget pour 2020-2021.

D. Dépenses d'appui au programme (PSC)

13. L'affectation d'appui au programme pour l'année 2020 s'élève à un total de 823 000 dollars, ce qui représente une hausse de 279 474 dollars par rapport à l'affectation anticipée de 543 526 dollars. Il s'agit là d'un résultat positif des discussions tenues entre l'Unité de coordination et la Division des services internes (DSI) du PNUE. Le niveau de l'affectation du compte des frais généraux du Fonds démontre le taux élevé d'utilisation du budget du PAM et la hausse des recettes générées par les dépenses d'appui au programme par rapport à plusieurs autres bureaux du PNUE et accords multilatéraux sur l'environnement (AME), dont les résultats financiers indiquent des revenus plus faibles et des comptes des frais généraux en déficit. Ce montant plus élevé permet au Secrétariat de couvrir ses besoins opérationnels de base pour 2020. Le Secrétariat continuera à suivre de près l'état du solde du compte des frais généraux au cours de l'exercice 2020-2021.

Recommandations proposées :

(g) Le Bureau prend note de l'affectation d'appui au programme pour 2020 et se félicite de l'augmentation de l'affectation de crédits approuvée par la Division des services internes du PNUE.

³ Il s'agit du niveau d'utilisation du budget pour le MTF (contributions ordinaires révisées) et de la contribution discrétionnaire de la CE.

II. RAPPORT SUR LES SERVICES D'EXPERT-CONSEIL

14. En 2019, les coûts des services d'expert-conseil ont été financés à 34% par le MTF/la contribution discrétionnaire de la CE. Au cours du premier semestre 2020, ce taux était de 26%. Les composantes du PAM poursuivent leurs efforts pour avoir recours principalement et en priorité à des sources de financement externes pour les postes de consultants et à généralement utiliser le MTF de manière complémentaire, selon les besoins, à l'exception des cas où des consultants/professionnels sont recrutés pour exécuter des fonctions similaires à des postes vacants de titulaires. Le résumé des coûts des services d'expert-conseil pour l'année 2019 et pour le premier semestre de l'année 2020 est présenté à l'Annexe II.

III. QUESTIONS RELATIVES AU PERSONNEL

15. En raison de la pandémie de COVID-19 et des restrictions aux déplacements imposées par les Nations Unies, les processus de recrutement en cours ont pu être retardés, et les prises de fonction de nouveaux membres du personnel ont été suspendues jusqu'à nouvel ordre.

16. La situation en matière de recrutements se résume comme suit :

P4 Spécialiste administratif(tive)/de la gestion de fonds (Position No: 30601050): la titulaire, Ms. Kumiko Yatagai, a pris ses fonctions le 1^{er} juillet 2020 à l'issue de sa réaffectation temporaire au PNUE Genève et de celle de Ms. Lydia Eibl-Kamolleh au PNUE/PAM.

P4 Spécialiste de la gestion de programmes (MedProgramme) (position No: 31032928): suite au transfert de Lorenzo Galbiati's à la FAO, à Rome, à partir du 17 août 2020, le poste a été publié sur Inspira avec une date limite de dépôt des candidatures fixée au 17 octobre 2020 ; le recrutement est en cours.

P3 Spécialiste de la gestion de programmes (MED QSR 2023) (position No: 31025245): après le départ de Daria Mokhnacheva à l'issue de son affectation initiale d'un an, à savoir le 19 août 2020, le processus de recrutement a été lancé et la vacance de poste doit être bientôt publiée sur Inspira sous la référence JO 141189.

P3 Spécialiste technique de la gestion de programmes (MedProgramme) (position No: 31032929): la vacance de poste a été publiée sur Inspira avec une date limite de dépôt des candidatures fixée au 19 mars 2020. Des entretiens ont eu lieu et le recrutement est en cours d'examen au siège.

P3 Spécialiste de la gestion de programmes (EcAp MED III Project) (position No: 30606551): le processus de recrutement doit être lancé prochainement.

P2 Spécialiste adjoint(e) de la gestion de projets (IMAP-MPA Project) (position No: 31034029): la vacance de poste a été publiée sur Inspira avec une date limite de dépôt des candidatures fixée au 28 avril 2020 ; le recrutement est en cours.

P2 Spécialiste administratif(tive) adjoint(e) (position No: 31033893): la vacance de poste a été publiée sur Inspira avec une date limite de dépôt des candidatures fixée au 12 avril 2020 ; le recrutement est en cours.

P2 Spécialiste adjoint(e) de la gestion des projets (Marine Litter MED II project): la création du poste doit commencer dans un avenir proche.

G5 Assistant(e) finances et budget (projet IMAP-MPA), (position No: 30606487): la vacance de poste a été publiée sur Inspira avec une date limite de dépôt des candidatures fixée au 16 octobre 2019. Des entretiens ont eu lieu, le siège a terminé l'examen du recrutement, et la sélection du candidat est en cours.

G5 Assistant(e) finances et budget, (MedProgramme) (position No: 31032931): le poste a été attribué à Styliani Tampakaki par le biais d'un transfert latéral en date du 1^{er} juillet 2020.

G5 Assistant(e) de gestion de programme, (MedProgramme) (position No: 31032930): la vacance de poste a été publiée sur Inspira avec une date limite de dépôt des candidatures fixée au 28 février 2020. Le recrutement est en cours.

G5 Assistant(e) administratif(tive) (paiements et déplacements), (position No: 31035037): la vacance de poste a été publiée sur Inspira avec une date limite de dépôt des candidatures fixée au 14 juillet 2020 ; le recrutement est en cours.

Recommandations proposées :

(h) Le Bureau prend note de la situation des recrutements pour l'Unité de coordination et salue les efforts déployés par le Secrétariat pour garantir des ressources humaines adéquates pour la bonne mise en œuvre du programme de travail.

IV. QUESTIONS DIVERSES

17. Le paragraphe 14 de la décision IG.24/14 Programme de travail et budget 2020 – 2021 se lit comme suit : « Exhortent le Gouvernement de la République hellénique d'entreprendre toutes les actions nécessaires en vue de garantir que des locaux totalement adaptés soient mis à disposition de l'Unité de coordination dans les plus brefs délais et conformément à ses engagements en vertu de l'accord de pays hôte, et demandent au Secrétariat de transmettre un rapport aux Parties contractantes et au Bureau sur les progrès effectués dans ce sens ».

18. Grâce aux efforts continus de l'Unité de coordination pour assurer l'adéquation des locaux, des discussions avec le Gouvernement grec et l'institut hôte sont en cours concernant la rénovation des locaux actuels du Secrétariat.

Recommandations proposées :

(i) Le Bureau prend note avec satisfaction des efforts conjoints déployés par le Gouvernement grec et l'Unité de coordination et demande au Secrétariat de l'informer des progrès réalisés lors de sa prochaine réunion.

Annexe I

Etat des contributions au 27 septembre 2020

Status of Assessed Ordinary Contributions apportioned to Parties of the Barcelona Convention as at 27 September 2020								
Ordinary Contributions to MTF								
Country	Unpaid Pledges for 2017 and prior years	Unpaid Pledges for 2018	Unpaid Pledges for 2019	Unpaid Pledges as at 31/12/2019	Pledges for 2020	Collections for 2020	Unpaid Pledges for 2020	Deferred Income
	EUR	EUR	EUR	EUR	EUR	EUR	EUR	EUR
Albania	-	-	-	-	3.467	-	3.467	
Algeria	84.083	64.746	64.746	213.575	59.801	-	59.801	*
Bosnia and Herzegovina	-	5.228	5.228	10.456	5.200	-	5.200	
Croatia	-	-	-	-	33.367	33.367	-	
Cyprus	-	-	-	-	15.600	15.600	-	
Egypt	-	-	-	-	80.602	80.602	-	
European Union	-	-	-	-	142.670	142.670	-	
France	-	-	-	-	1.918.407	1.918.407	-	
Greece	-	-	-	-	158.603	-	158.603	
Israel	-	-	-	-	212.338	-	212.338	
Italy	-	-	-	-	1.433.064	1.042.970	390.094	
Lebanon	27.145	18.499	18.499	64.143	20.367	-	20.367	
Libya (State of Libya)	554.394	50.268	50.268	654.930	13.000	-	13.000	*
Malta	-	-	-	-	7.367	7.367	-	
Monaco	-	-	-	-	4.767	4.767	-	
Montenegro	-	-	-	-	1.733	1.733	-	
Morocco	-	-	-	-	23.834	23.834	-	
Slovenia	-	-	-	-	32.934	-	32.934	
Spain	-	-	-	-	929.953	929.953	-	
Syrian Arab Republic	92.963	9.652	9.652	112.267	4.767	-	4.767	*
Tunisia	-	-	11.260	11.260	10.834	-	10.834	
Turkey	-	-	-	-	594.113	-	594.113	
TOTAL	758.585	148.393	159.653	1.066.631	5.706.788	4.201.270	1.505.518	-
<i>Collection Rate</i>						<i>73,62%</i>		
EC Discretionary Contribution								
					Expected contribution for 2020	Received contribution for 2020		
					EUR	EUR		
European Commission					596.484	596.484		
Host Country Contribution								
					Expected contribution for 2020	Received contribution for 2020		
					EUR	EUR		
Greece					344.800	354.437		**
<p>*Unpaid pledges for 2016 and prior years have been reduced in order for the receivable balances reflected on the current table to be in line with Umoja accounts, as reconciled in liaison with UNEP Contributions Unit: by EUR 42 for Algeria, by EUR 9,804 for the State of Libya and by EUR 1,509 for the Syrian Arab Republic.</p> <p>**Difference between expected and received contribution due to exchange rates fluctuations.</p> <p><i>Note: Financial Regulations and Rules of the United Nations: Regulation 3.5. Contributions and advances shall be considered as due and payable in full within 30 days of the receipt of the communication of the Secretary-General referred to in regulation 3.4 or on the first day of the calendar year to which they relate, whichever is later. As of 1 January of the following calendar year, the unpaid balance of such contributions and advances shall be considered to be one year in arrears.</i></p>								

Annexe II

Rapport sur les services d'expert-conseil

Consultancy costs for the period: 1 January - 31 December 2019 (in EUR)*		
Component	Description	Jan to Dec 2019
C.Unit	Med Trust Fund/EC Discretionary	58.259
	Other funding	136.640
	Sub-total	194.899
MEDPOL	Med Trust Fund/EC Discretionary	100.710
	Other funding	117.126
	Sub-total	217.836
PB/RAC	Med Trust Fund/EC Discretionary	103.707
	Other funding	201.255
	Sub-total	304.962
PAP/RAC	Med Trust Fund/EC Discretionary	77.910
	Other funding	375.583
	Sub-total	453.493
REMPEC	Med Trust Fund/EC Discretionary	100.004
	Other funding	58.888
	Sub-total	158.892
SPA/RAC	Med Trust Fund/EC Discretionary	84.703
	Other funding	120.700
	Sub-total	205.403
SCP/RAC	Med Trust Fund/EC Discretionary	17.300
	Other funding	50.347
	Sub-total	67.647
INFO/RAC	Med Trust Fund/EC Discretionary	0
	Other funding	0
	Sub-total	0
Total	Med Trust Fund/EC Discretionary	542.593
	Other funding	1.060.539
	Grand Total (in EUR)	1.603.132
	Percentage of MTF/EC Discr. over total funding	34%

***For the contracts in USD, the UN Operational Rate of Exchange for one United States Dollar (USD), effective on 31 Dec 2019 (1 USD = 0.896 EUR) is applied for the conversion of the amounts from USD to EUR. For the contracts in other currencies, the respective UN Operational Rates of Exchange for one United States Dollar (USD), effective on 31 December 2019, are applied for the conversion of the amounts to USD and further conversion to EUR.**

Consultancy costs for the period: 1 January - 30 June 2020 (in EUR)*		
Component	Description	Jan to Jun 2020
C.Unit	Med Trust Fund/EC Discretionary	63.591
	Other funding	6.698
	Sub-total	70.288
MEDPOL	Med Trust Fund/EC Discretionary	4.688
	Other funding	13.395
	Sub-total	18.083
PB/RAC	Med Trust Fund/EC Discretionary	6.000
	Other funding	8.820
	Sub-total	14.820
PAP/RAC	Med Trust Fund/EC Discretionary	0
	Other funding	213.697
	Sub-total	213.697
REMPEC	Med Trust Fund/EC Discretionary	81.907
	Other funding	23.143
	Sub-total	105.050
SPA/RAC	Med Trust Fund/EC Discretionary	0
	Other funding	129.864
	Sub-total	129.864
SCP/RAC	Med Trust Fund/EC Discretionary	7.790
	Other funding	59.952
	Sub-total	67.742
INFO/RAC	Med Trust Fund/EC Discretionary	0
	Other funding	0
	Sub-total	0
Total	Med Trust Fund/EC Discretionary	163.976
	Other funding	455.569
	Grand Total (in EUR)	619.545
	Percentage of MTF/EC Discr. over total funding	26%